

Parler non (seulement) des « modèles allemand et français de formation », mais des « modèles d'évolution » de ces systèmes

Réponse aux remarques critiques
de Catherine Marry

par Ingrid Drexel

Malgré les problèmes inhérents à ce genre d'exercice, les « réponses à une réponse » ont leurs avantages : elles forcent l'auteur à préciser son argument et lui permettent d'éviter des malentendus. C'est dans ce sens que l'auteur accepte volontiers l'occasion offerte.

TOUT À FAIT D'ACCORD AVEC CATHERINE MARRY SUR TOUTE UNE SÉRIE DE POINTS

— Sur la nécessité d'intégrer aussi les évolutions économiques, démographiques et du marché du travail comme facteurs explicatifs, de même que d'approfondir l'analyse de l'histoire avant-guerre du système de formation en France ; sur la possibilité d'enrichir, voire d'infléchir sensiblement les résultats de l'analyse par une focalisation sur le tertiaire et les femmes ;

— sur les faiblesses structurelles du système dual dont l'« *hétérogénéité et la hiérarchisation* » (Catherine Marry) n'est qu'un aspect (on pourrait y ajouter l'absence d'une garantie de places suffisantes de formation suite à sa sensibilité à la conjoncture ; la disproportion accentuée entre places de formation et postes d'emploi en termes de secteurs et profes-

sions entraînant la dévaluation des diplômes acquis par une partie des jeunes et la perte de leur investissement, etc.) ;

— et *last but not least* sur son constat regardant la statistique et la recherche sur les groupes socio-professionnels moins évolués en RFA qu'en France bien que l'auteur ne partagerait pas l'interprétation osée de F. Schultheis et a fortiori sa référence à Beck dont la thèse d'une « individualisation » générale ne trouve pas du tout le consensus des chercheurs qui s'occupent empiriquement de formation, de trajectoires et d'emploi.

L'auteur est tout aussi d'accord avec Catherine Marry sur l'intérêt de recherches comparatives approfondies sur la sélectivité sociale des systèmes de formation, l'importance quantitative de la promotion ouvrière dans les deux pays et même sur leur nécessité si on veut arriver à un « jugement de valeur » bien fondé.

Mais :

tel n'est pas l'objectif de l'article dont l'interrogation est toute autre et sur le bien-fondé de laquelle (et sa légitimité aussi) l'auteur voudrait insister malgré l'invitation à déplacer la discussion formulée par Catherine Marry.

L'OBJECTIF DE L'ARTICLE

L'objectif de l'article (et du livre cité par Catherine Marry) n'est pas d'évaluer les deux « modèles » en question et d'en tirer un jugement sur la « supériorité » de l'un des deux. L'objectif est de retracer – dans une vue d'ensemble – les évolutions significatives et marquantes des trente dernières années pour expliquer les différences assez étonnantes dans leurs configurations actuelles ; de mettre en lumière, à cette fin – en utilisant l'évolution d'un pays comme « miroir » pour l'autre – les choix et évolutions alternatives qui auraient été possibles à différents moments et de trouver les raisons pour lesquelles certaines évolutions se sont produites et d'autres pas (pourtant tout aussi concevables) ; de comprendre la logique de tels choix et exclusions ; et d'en tirer les conséquences possibles pour l'évolution future des deux systèmes et de certaines filières particulières comme celle de *Meister* ou celle dite *Decomps*.

Dans la perspective diachronique de l'article se posent donc des questions (peut-être pas suffisamment explicitées) d'un tout autre type que celles des effets économiques et/ou sociaux d'un système de formation comme : pourquoi n'a-t-on pas créé, en RFA, des formations intermédiaires scolaires permettant l'accès latéral ? Pourquoi après des décennies d'évolution « paisible », voit-on apparaître, aujourd'hui et demain, la crise du système dual ? Pourquoi l'explosion des formations préparant au *Meister* ? Etc. Et pour la France : pourquoi la création de toute une série de filières initiales qui sont assez proches l'une de l'autre et aucune formation continue diplômante pour techniciens et maîtres ? Pourquoi un taux si élevé de poursuites d'études après des formations qui promettent des insertions si bonnes ? Et surtout : pourquoi de tels détournements des fonctions des nouvelles filières par rapport aux objectifs affichés lors de leur création ? Etc. Ce type de questions demande des réponses et des réponses non-punctuelles ; celles proposées par l'article ou d'autres.

Suivant son objectif, l'article identifie (« à la serpe » parce que c'est un article et non pas un livre) **deux modèles d'évolution** distincts dont l'un correspond à l'évolution caractéristique pour la France, l'autre (longtemps) caractéristique pour la RFA. C'est une perspective décidément différente de l'approche classique (synchronique) des comparaisons des « modèles français et allemand » de formation. Le regard sur les évolutions et leurs cohérences internes proposé ici évite de parler en termes « d'erreurs » (de l'Etat, des entreprises), de « traditions culturelles », de « mentalités » etc., mais cherche à reconstruire – sur la base de données significatives et à titre d'hypothèses – les rationalités des différents

acteurs sociaux en jeu, leurs interactions et leurs résultats souvent non voulus par aucun d'eux.

PAS DE JUGEMENT DE VALEUR

D'après l'auteur, cette perspective ne devait pas se prêter du tout à des jugements de valeur affirmant la « supériorité » d'un système sur l'autre. Mais c'était une erreur de sa part. L'analyse a été lue et critiquée comme porteuse d'un jugement normatif « patriotique ». Ce fait regrettable est probablement dû tout d'abord aux termes « spirale négative » (caractérisant toute une série d'évolutions parcellaires en France – pas toutes – et une possible évolution future en RFA) et « spirale positive » (caractérisant les évolutions du passé en RFA), bien que ces termes soient utilisés comme *termini technici*, définis par rapport aux intentions des acteurs qui se déstabilisent ou se stabilisent. L'auteur avoue ne pas avoir suffisamment réfléchi sur les possibles malentendus tenant aux conditions de réception de son texte et espère les avoir dissipés. Une raison de ce malentendu tient peut-être à un débat mené en France, mobilisant les sensibilités et les réactions critiques à l'égard du système dual dont la « supériorité » est largement postulée.

LE CADRE DE L'APPROCHE CHOISIE DÉTERMINE LES NOTIONS ET THÈSES CRITIQUÉES PAR CATHERINE MARRY

Une « **innovation** » (« *institutionnalisation d'une nouvelle formation* » dit Catherine Marry) est à la fois expression et renforcement d'un modèle d'évolution en cours (thèse 1). Même quand il y a continuité, quand telles innovations s'inscrivent dans une tradition (Catherine Marry), voire même sont nées par prolongement d'une filière précurseur (cas inclus d'ailleurs explicitement dans le texte), le fait qu'elles ont de nouvelles appellations (ce fait seul étant déjà à expliquer), mais surtout qu'elles ont de nouveaux statuts relatifs dans la hiérarchie des filières, a son importance sur un plan sociétal et pour l'évolution qui nous intéresse ici. Ce nouveau statut déplace les choix des jeunes et des entreprises et crée de nouvelles relations sur le marché du travail, avec des conséquences probables sur les catégories voisines, déclenchant ainsi une nouvelle ronde dans la dynamique des relations entre système de formation et système d'emploi : c'est pourquoi elles sont, d'après l'auteur, à interpréter comme des « innovations structurelles ».

Certes (thèse 3) la formation professionnelle continue (FPC) en général a, en France, une grande

importance, peut-être plus grande qu'en RFA en ce qui concerne les volumes et les dépenses totales. Mais dans la perspective de l'interrogation de l'article il ne s'agit pas de FPC tout court, mais de filières de FPC qui peuvent constituer une alternative aux formations professionnelles initiales intermédiaires ou supérieures pour les individus et pour les entreprises, c'est-à-dire des FPC lourdes, diplômantes, reconnues sur le marché du travail et « prometteuses ».

Et quant aux **mobilités** intragénérationnelles en entreprise et intergénérationnelles par études prolongées, il ne s'agit, dans le cadre de l'interrogation de cet article, pas (nécessairement) des mobilités réelles et de leur poids quantitatif, mais de l'influence des perspectives qu'offrent de telles mobilités sur les choix des individus. Pour préciser : on peut penser, à titre d'hypothèse (!), que par exemple en RFA les taux de promotion ouvrière sont plus bas qu'en France, mais que ces promotions sont plus « visibles », plus porteuses de sens social (sous la forme de rétributions ou autre) et qu'elles ont, de ce fait, plus d'importance qu'en France où la notoriété des filières de niveau III l'emporte ¹.

L'OBJECTIF DE LA RECHERCHE

L'objectif de la recherche qui est à la base de cet article était avant tout d'élargir les bases empiriques des « jugements de valeurs » et, plutôt, d'établir des paramètres pour les politiques de formation et de gestion allemandes. La conception du projet en 1985/86 et sa défense contre toutes sortes d'obstacles et de non-compréhension (dans une situation où les filières intermédiaires étaient, en RFA, peu visibles dans la recherche et sur le plan politique) se faisaient essentiellement en vue de la crise du système dual à venir avec la chute démographique et le choix croissant des jeunes pour le lycée et l'enseignement supérieur.

Une coexistence d'un nombre croissant d'accès latéraux (soit de nouvelles filières pour bacheliers dont on discutait, soit, surtout, des *Fachhochschulen* et universités), avec une pression à la déstabilisation

¹ La remarque de Catherine Marry qu'il ne faut pas confondre mobilité professionnelle et mobilité de classe risque de confondre l'auteur. En RFA, avec son syndicat unique (et ses influences de 1968 sur la sociologie industrielle), la trajectoire d'un *Facharbeiter* aux positions de *Techniker* ou d'*Ingenieur* ne serait que très rarement interprétée comme mobilité de classe, mais comme mobilité sociale à l'intérieur de la même classe.

de la promotion ouvrière étaient à prévoir. La question se posait des conséquences d'une telle évolution pour les différentes catégories socioprofessionnelles, les entreprises, les syndicats et le système dual ; problème crucial, une telle coexistence serait-elle paisible ou concurrentielle ? C'est essentiellement pour trouver des réponses à ces questions que l'auteur a élargi son champ de recherche à la France : pour étudier une situation plus avancée dans la perspective d'une possible évolution future en RFA.

Aujourd'hui, tout en ayant acquis une compréhension beaucoup plus large et approfondie grâce aux « effets de miroir » de l'expérience (et à la recherche) française, l'auteur avoue qu'elle n'est pas sûre de la réponse qu'elle a trouvée en France pour la deuxième question. Certes, on peut observer le type de division des tâches entre techniciens promus et techniciens scolaires du niveau III d'après leur compétences spécifiques dont parle Catherine Marry ce qui signifierait qu'il existe une « coexistence paisible ». Mais d'une part on trouve aussi d'autres situations, et il semble difficile de placer, dans cette interprétation, la substitution de la maîtrise ouvrière par des jeunes avec BTS ou DUT. D'autre part, ce partage des tâches sera-t-il vraiment la solution à long terme ? Les taux croissants de poursuites d'études des techniciens « scolaires » jettent un premier doute assez vif sur une coexistence socialement paisible. Et les problèmes d'effectivité et de qualité qui résultent, dans les entreprises, du cloisonnement entre les techniciens des niveaux III, IV et ex-ouvriers et les ouvriers eux-mêmes – conséquences de leur concurrence, du « manque d'un langage commun » faute d'expériences professionnelles et biographiques communes – tous ces problèmes peuvent jeter d'autres doutes sur cette coexistence au plan de l'entreprise ; si les indices d'un « retour » de certaines entreprises dans leur politique de recrutement qui se dessinaient à la fin de la recherche en 1991 se renforcent aujourd'hui, cela confirmerait ces doutes.

La question d'une coexistence paisible reste, d'après l'impression de l'auteur, ouverte, à suivre et à débattre entre Français. En RFA on doit suivre la « coexistence » entre catégories intermédiaires, *Ingenieur* et *Facharbeiter*, notamment la situation de tenailles qui se dessine pour le *Techniker* et le *Meister*.

Ingrid Drexel

